VAUCLUSE.FR

Le Département peut soutenir vos

projets et vos actions

Il apporte dans la mesure de ses possibilités, du cadre légal et réglementaire, son soutien aux structures associatives.

Il n'attend de ce soutien aucune contrepartie directe. Les actions, projets ou activités subventionnés sont en effet initiés, définis et mis en œuvre par les associations bénéficiaires.

Accéder au portail de démarches en

ligne

Une

question ?
Une

réponse !

Vous trouverez ici les
questions les plus
fréquemment posées
concernant le dépôt de
demandes d’aides en ligne.
Nos réponses vous aideront
à bien utiliser la plateforme
de demande d’aides.

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

 CONTACTER

Le Département soutient les
associations
Les associations du territoire œuvrent au développement de la citoyenneté et du lien social.
Elles sont indéniablement des vecteurs de solidarité, créatrices de richesses et ont un rôle essentiel

d'expérimentation, d'identification, d'analyse et de portage des demandes sociales.

La campagne de dépôt des demandes de

subvention est ouverte du 15 septembre au 15  décembre.

CONTACT

 0490161500

Vaucluse
Chargement...

.

Comment se déroule cette démarche ?

1 - Je crée mon compte / Je me connecte

2 - Je remplis le formulaire de demande

3 - Je reçois un mail de confirmation

4 - Je suis informé de l’acception de ma demande

5 - Je reçois ma subvention par virement

Dans le cas où vous avez reçu le soutien du Département

Vous serez tenu de justifier de l'utilisation de cette subvention, pour cela :

Les subventions octroyées par le Département de Vaucluse

› Je renseigne l’ensemble des champs et je joins les pièces demandées.

›Après validation du formulaire, je reçois un accusé de réception par mail.

Après instruction et vote de l’Assemblée Départementale, je reçois un mail confirmant ou non l’attribution de l’aide.

›

Après confirmation de l’attribution de l’aide, je reçois les fonds pas virement en général dans les trois mois.

›

›Consulter l'annexe technique pour effectuer le suivi du partenariat

Accéder au "Cerfa" pour effectuer le compte-rendu financier de subvention qui décrit
les opérations comptables et atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet
de la subvention. 

›

›Subvention aux associations 2024

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.